

GIE Conchylicole d'Agon-Coutainville : 22 entreprises

Secteur Agon-Coutainville, Blainville, Gouville: 80 entreprises conchylicoles
600 emplois, 1 500 saisonniers

Coopérative Cabanor à Blainville: 53 adhérents ... **Délocaliser, mais où ?...**

Ouest-France
Jeudi 1^{er} avril 2021

Normandie / Manche

9

Les conchyliculteurs ne sont pas près de partir

Montée des eaux dans la Manche. Délocaliser, le mot qui fâche. La profession conchylicole s'organise face aux pouvoirs publics, mais l'idée semble être devenue la solution du dernier recours.

1 2 3 4 5 6 7 8
Reportage

Le secteur d'Agon-Coutainville, Blainville-sur-Mer et Gouville-sur-Mer est le cœur de l'ostréiculture normande. « C'est 600 emplois, 1 500 saisonniers et environ 80 entreprises », résume Louis Teyssier, maire de Blainville.

Dans la profession, l'heure n'est plus à s'autoproclamer capitale de l'huître mais à se fédérer. « On réunit les zones des trois communes pour être plus forts, plus cohérents et pour participer aux réunions sur le trait de côte », précise Stéphanie K'Dual, à Gouville.

Situé entre la mer et le marais de Blainville, le GIE (Groupement d'intérêt économique) conchylicole de Coutainville est très exposé à la montée du niveau de la mer. « Ici, c'est 22 entreprises. Le trait de côte est un sujet brûlant, nous serons attentifs à ce qui va se passer », confie David Duboscq, l'entreprise familiale produit des moules et des huîtres dans ce site depuis quinze ans. « Avant, l'entreprise était à côté du sémaphore. Nous sommes arrivés ici car on nous demandait d'être dans une zone d'activité. »

Une zone avec un avantage incomparable : « Nous forons pour prendre l'eau de mer à 15 m de profondeur. C'est toute la richesse du GIE. » Donc à moindre coût pour la purification des coquillages, là où beaucoup de zones ostréicoles doivent aller pomper l'eau au large. Conclusion : « Nous avons besoin d'être au plus proche de la mer ». Les autres zones conchylicoles sont sur la même longueur d'onde. « À Gouville, les campings protègent l'ostréiculture. S'ils sont délocalisés, cela deviendra une cuvette derrière, explique Stéphanie K'Dual. Nous demandons des solutions de protection pour tous les secteurs. »

« Le rôle du cordon dunaire est primordial »

Dont la coopérative Cabanor, au nord du havre de Blainville, et ses 55 adhérents. La zone, créée en 1978 sur une surface de 84 ha, a vu le cordon dunaire réduit de moitié en une vingtaine d'années. « Quand on a vu la brèche à la cale de Blainville, on se doutait que ça viendrait ici, explique son président, Jean Lafosse. Le rôle du cordon dunaire est primordial. » Tout comme le marais, « qui fait office de filtre et où le problème est le rejet des cours d'eau ».

Pour autant, la délocalisation dans les terres n'est pas une option pour Jean Lafosse. « Vous imaginez des longues files de tracteurs sur les routes en période de grande marée ? » Inimaginable aussi pour David Duboscq. « Il faudrait aussi tirer des canalisations pour amener l'eau de mer ? » Lui milite pour une digue souple, pour rechanneliser le cours d'eau dans le havre « et retarder au maximum l'échéance. Beaucoup des hangars conchylicoles ont été construits avec des subventions publiques. On va les détruire et les reconstruire ailleurs ? »

Jean Lafosse interroge : « Une délocalisation pour aller où ? Franchement, j'ai du mal à me projeter. S'il y a un plan ou une stratégie, qu'on nous le dise. Tant qu'on peut rester, on reste. Ce mot de délocalisation, je ne l'entends pas. »

D'ailleurs, les autorités ne le disent pas vraiment. « Évidemment, la vocation de ces professionnels est d'être près de la mer, approuve le préfet, Grégory Gavory. La solution est peut-être de rehausser des bâtiments. »

Monsieur littoral à la communauté de communes Coutances Mer et bocage, Louis Teyssier, abonde : « Avant de relocaliser, regardons ce qui peut être adapté. Et s'il y a une relocalisation, les bâtiments conchylicoles seront les derniers à partir, car ils peuvent travailler dans des conditions extrêmes. »

Christophe LECONTE.

2 900 000

C'est, en euros, les crédits débloqués par l'État pour des travaux de défense contre la mer dans la Manche, entre 2015 et 2020.



Dernière une mince cordon dunaire, la zone conchylicole du GIE d'Agon-Coutainville est parmi les plus exposées. Comme les propriétaires de Coutainville, les professionnels souhaitent un endiguement.

(Photo: Thomas Bédaride - Ouest-France)